

REPUBLIQUE DU CONGO

-----  
MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

-----  
DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

-----  
DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES  
ADMINISTRATIVES  
-----

DU 8 DECEMBRE 1993

DECRET n° ~~93/636~~ /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV.-

portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1986 de Madame MOUNSAMBOTTE (Véronique) Administrateur de Santé des cadres de la Catégorie A, hiérarchie I des Cadres Administratifs de la Santé Publique de la République du Congo.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF  
DU GOUVERNEMENT.

(/ISAS

D.G.B.

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992;  
(/u la loi n° 021/89 du 14 Novembre 1989, portant Refonte du statut général de la Fonction Publique;  
(/u le décret n° 62/130/MF du 09 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;  
(/u le décret n° 62/198/FP du 05 Juillet 1962, relatif à la nomination et à la révocation des cadres de l'Etat;  
(/u le décret n° 65/50 du 16 Février 1965, fixant le statut commun des cadres administratifs de la Santé Publique;  
(/u le décret n° 65/170/FP du 25 Juin 1965, règlementant l'avancement des fonctionnaires;  
(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 05 Juillet 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;  
(/u le décret n° 85/260 du 05 Mars 1985, déterminant le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations administratives des Agents de l'Etat;  
(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990, portant déblocage des effets financiers des avancements et des révisions des situations administratives;  
(/u le décret n° 93/375 du 23 Juin 1993, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;  
(/u le décret n° 93/398 du 24 Juin 1993, portant nomination des Membres du Gouvernement;  
(/u le décret n° 93/342 du 19 Juin 1993, portant organisation des intérim des Ministres;  
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;  
(/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritaire d'Avancement réunie à Brazzaville, le 23 Janvier 1989;

D.G.C.F.

       ) E C R E T E :  
-----

J

ARTICLE 1ER : <sup>MC</sup> Madame MOUNSAMBOTE (Véronique) Administrateur de Santé de 2ème échelon des cadres de la Catégorie A, hiérarchie I des Cadres Administratifs de la Santé Publique de la République du Congo, en service à la Direction Générale de la Santé Publique à Brazzaville, est inscrite au tableau d'avancement au titre de l'année 1986 pour le 3ème échelon de son grade à deux (2) ans.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera. /

Brazzaville, le 8 Décembre 1993

Par le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique  
et des Reformes Administratives,

  
Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Jean Prosper K O Y O.-

AMPLIATIONS :

DGFP/DGCA .....	3
DGB .....	2
DGCF .....	1
MSPAS .....	1
DGSP .....	3
SERVICE INTERESSE .....	1
INTERESSE .....	1
SGG/BC .....	2
JORC .....	1
DGFP/BST .....	2

K